

Service Infirmier

Horaires d'accueil

Du lundi au jeudi de 07h00 à 21h00

Le vendredi de 07h00 à 17h00

Nuits d'astreinte, sur place, en cas d'urgence de 21h00 à 07h00, du lundi au jeudi

Contact :

☎ : 04.73.24.64.16. (std)

✉ : ce.06330077s@ac-clermont.fr (secrétariat)

Présentation :

- deux Infirmiers Diplômés d'Etat se relaient H24, du lundi 07h00 au vendredi 17h00
- en moyenne, 4500 passages/an dont 400 soins et traitements sur prescription médicale, 20 appels urgents de jour et autant de nuit, 45 PAI.
 - dans 96% des cas, les élèves reprennent les cours
- locaux comprenant 1 salle de soins, 3 chambres de repos, 1 douche, 1 DAE...

Principales missions :

- **accueillir, écouter, aider, soutenir et accompagner**
 - favoriser l'intégration scolaire et la continuité des soins sur le temps scolaire
 - développer des liens avec les familles, les équipes médico-sociales, les équipes éducatives et pédagogiques, les entraîneurs pour les sportifs de haut niveau.
 - dans un climat de confiance, dans le respect de chacun et dans la confidentialité
- **organiser et assurer les soins et les urgences**
 - dans le respect des règles professionnelles et du secret professionnel
 - amener à responsabiliser nos élèves, à les faire gagner en autonomie
- **conseiller, informer, prévenir, orienter**
 - donner des conseils adaptés et orienter au mieux chaque élève
 - vie affective et sexuelle
 - ≠ méthodes de contraception, pilule de contraception d'urgence (PCU)
 - tests de grossesse et PCU sont disponibles à l'infirmerie
 - prévention des IST et orientation vers un centre de dépistage anonyme VIH-SIDA, le planning familial...
 - distributeurs de préservatifs / dépliants d'information à l'infirmerie
 - alimentation, nutrition
 - prévention des conduites à risques :
 - dopage, alcool (*binge drinking*), cannabis, MDMA...
 - si besoin, orienter l'élève et/ou ses parents vers l'ANPPA 63 (prévention alcool, cannabis, tabac, autres drogues, jeux vidéo, internet), la Maison des Ados.
- **mener des Actions d'Education à la Santé**
 - par exemple, initier les élèves et les personnels volontaires à l'utilisation d'un Défibrillateur Automatisé Externe 

Sportifs de Haut Niveau (SHN) :

- participer au suivi médical des élèves Sportifs de Haut Niveau (SHN) inscrits sur les listes ministérielles (Pôle France Lutte Libre Mixte, Pôle Espoir Judo Mixte, Pôle Espoir Hand-ball Féminine, etc.) et des élèves sportifs pratiquant en club, notamment ceux de l'  OMNISPORTS (rugby, gym, etc)
 - en collaboration avec le  CABINET MEDICAL
- dispenser les soins sur rôle propre ou sur prescription médicale :
 - essentiellement de la traumatologie sportive (entorse, tendinopathie, lésions musculaires, etc.)
 - protocole GREC, réfection de pansements, surveillance d'attelle... 
- donner des conseils relatifs à la médecine et à la nutrition du sport,
- prévenir les conduites dopantes, les conduites à risque
- apporter aide et soutien psychologique
 - surentraining, fatigue, blessure, prévenir le décrochage scolaire



**Les traitements médicamenteux doivent être déposés à l'infirmerie avec l'ordonnance.
En cas de pathologie chronique, d'handicap, d'allergie,
merci de nous contacter**

Principaux partenaires locaux :

	Service d'Aide Médicale Urgente, SAMU 63 ☎ 15 ou 📞 112		La maison des ados de CLERMONT-Fd www.mda63.fr
	SOS Médecins de CLERMONT-Fd,		Centre de dépistage anonyme et gratuit VIH/SIDA, dispensaire Emile ROUX
	Antenne médicale de prévention du dopage d'Auvergne		Planning Familial de CLERMONT-Fd mfp63@wanadoo.fr
	Centre Médico-Sportif de l'ASM pour les SHN		ANPAA 63
	Centre Hospitalier Universitaire de CLERMONT-Fd www.chu-clermontferrand.fr		Urgences de la Clinique « Pôle Santé République »

Quelques sites utiles :

Ministère de la santé	<i>Grippe saisonnière, etc. (fiches « qu'est-ce-que c'est ? » « que faire si... ») PNNS (nutrition)</i>	www.sante.gouv.fr www.sante.gouv.fr/nutrition-programme-national-nutrition-sante-pnns
Assurance Maladie	<i>Site d'information et de conseils (règles douloureuses, etc.)</i>	www.ameli-sante.fr
Agences Nationales	<i>Agence Nationale de Sécurité du Médicament et des Produits de Santé Agence Nationale de Sécurité Sanitaire</i>	www.ansm.fr www.anses.fr
Contraception, règles douloureuses, IST	<i>Conduite à tenir en cas d'oubli de pilule, de rapport non au mal protégé...</i>	www.choisirscontraception.fr www.g-oubliepilule.com www.ameli-sante.fr www.plannig-familial.org www.sida-info-service.org www.filsantejeunes.com (☎ 0 800 235 236)
Sport	<i>Institut National du Sport Agence Française de Lutte contre le dopage Société Française de Nutrition du Sport</i>	www.insep.fr www.afld.fr www.nutritiondusport.fr